



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MAÎTRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

BILAN DU DISPOSITIF CHANGEMENT D'ECHELLE DE REMUNERATION ANNÉE 2023

LE DISPOSITIF



- Mis en œuvre pour la 1ère fois (AS 2022-2023), ce dispositif permet à un maître de bénéficier d'une mobilité dans une échelle de rémunération différente de celle pour laquelle il est certifié
- Il ne s'agit pas d'une liste d'intégration, d'un concours, d'un changement de discipline dans la même échelle de rémunération ou d'un changement de lieu d'exercice
- Les conditions d'accès au dispositif : être titulaire d'un contrat ou agrément définitif et avoir accompli au moins trois ans de services effectifs dans une ECR à l'issue d'un concours ou d'une intégration par liste d'aptitude



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES DEMANDES



DEMANDES

- **286 demandes (28 académies)**
- Dès la 1^{er} année, les académies se sont emparées du dispositif. Lille et Nantes sont les académies à avoir reçu le plus de demandes (35 et 27)
- La majorité des demandes émanent de professeur des écoles (50%) ou de professeur de lycée professionnel (43%). Les demandes des professeurs certifiés représentent 4% et celle des professeurs d'éducation physique et sportive 1%
- 78% des demandes formées par des **femmes** (223)
- **L'âge moyen** des demandeurs est de **47 ans. 76%** ont entre **41 ans et 55 ans.**
- **Changement de degré :**
 - **Du 1er degré vers le 2nd degré :** les PE ont souhaité accéder en grande majorité à l'ECR des PC (130, soit 90%), à celle des PEPS (8, soit 6%) et à celle des PLP (4, soit 3%)
 - **Du 2nd degré vers le 1er degré :** 12 demandes dont 8 certifiés et 4 PLP
- **Au sein du 2nd degré :**
 - Une grande majorité de PLP a demandé un changement d'ECR vers celle des PC (119 demandes, soit 97%)
 - 2 demandes ont concerné l'ECR de documentaliste : 1 PC et 1 PEPS
 - 2 PEPS ont souhaité devenir PC



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES DEMANDES ACCEPTÉES



DEMANDES ACCEPTÉES

- **140** demandes ont été acceptées, ce qui représente 49% des demandes formulées
- 79% accordées à des femmes
- **L'âge moyen** est de **47 ans**. La majorité des demandes ont été accordées à des maîtres âgés entre 42 et 56 ans (110 demandes, soit 79%).
- **Du 1er degré vers le second degré** : 34,5% des demandes (49)
- **Du second degré vers le 1^{er} degré** : 66,7% des demandes de PC/PEPS/PLP pour accéder à l'ECR de PE (8)
- **Au sein du 2nd degré** : 66,4% des demandes formulées par les PLP sont acceptées, 25% pour les PC et 100% pour les PEPS
- 19% des demandes acceptées n'ont pas prospéré. Les causes les plus courantes sont l'absence d'affectation correspondante à la suite du mouvement (11%) et la renonciation à la demande après acceptation de la part de l'administration (5%)



DEMANDES NON ABOUTIES

- **146** demandes de changement d'ECR n'ont pas abouti, ce qui représente 51% des demandes, dont :
 - 124 refus, soit 43,3% des demandes
 - 13 maîtres ne remplissaient pas les conditions d'éligibilité dont 4 maîtres auxiliaires (4,5%);
 - 5 renonciations (1,74%)
 - 4 pour autres motifs (1,4%)



LES PRINCIPALES CAUSES DE REFUS

- La formation et la qualification insuffisantes au regard du projet : diplômes obtenus et/ou expérience professionnelle inadaptés à la discipline envisagée (64 refus). L'inspection conseille alors au candidat de consolider ses connaissances à travers des formations, à enrichir et diversifier son parcours pour pouvoir représenter une demande. Les académies interrogées ont confirmé avoir proposé des mesures d'accompagnement aux maîtres en ce sens
- Les demandes refusées l'ont été également pour cause d'un projet prématuré dans le parcours du candidat ou pas suffisamment abouti (18 refus)
- Enfin, la motivation des candidats a été appréciée et a pu constituer un motif de refus (9 refus)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXES



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Par genre	Nombre de demandes de changement d'échelle de rémunération	Demandes de changement d'échelle de rémunération en pourcentage	Nombre demandes accordées	demande de changement d'échelle de rémunération accordées en pourcentage*	Nombre demandes refusées	demande de changement d'échelle de rémunération refusées en pourcentage**
Femme	223	78%	110	78,6%	93	75,0%
Homme	63	22%	30	21,4%	31	25,0%
TOTAL	286	100%	140	100,0%	124	100,0%
Par ECR	Nombre de demandes de changement d'échelle de rémunération	pourcentage ECR/nombre total de demandes	Nombre demandes accordées	pourcentage ECR/nombre total de demandes accordées	Nombre demandes refusées	pourcentage ECR/nombre total de demandes refusées
PE	144	50,3%	49	35,0%	88	71,0%
PLP	123	43,0%	82	58,6%	33	26,6%
PC	12	4,2%	6	4,3%	3	2,4%
MA	4	1,4%	-	-	-	-
PEPS	3	1,0%	3	2,1%	0	0,0%
TOTAL	286	100,0%	140	100,0%	124	100,0%

*Part des demandes accordées sur le nombre total de demandes accordées

**Part des demandes refusées sur le nombre total demande refusées



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECR D'ACCUEIL	ECR D'ORIGINE							
	PE	POURCENTAGE (sur le nb de demande des PE)	PLP	POURCENTAGE (sur le nb de demande des PLP)	PC	POURCENTAGE (sur le nb de demande des PC)	PEPS	POURCENTAGE (sur le nb de demande des PEPS)
PC	130	90,3%	119	96,7%	3	25%	2	66,7%
PE	2	1,4%	4	3,3%	8	67%	0	0,0%
PEPS	8	5,6%	0	0,0%	0	0%	0	0,0%
PLP	4	2,8%	0	0,0%	0	0%	0	0,0%
DOCUMENTALISTE	0	0,0%	0	0,0%	1	8%	1	33,3%
TOTAL	144	100,0%	123	100,0%	12	100,0%	3	100,0%